



DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Convocation

Les étudiants de master (**M2**) sciences de gestion au titre de l'année universitaire **2024/2025** sont convoqués au service de la scolarité des sciences de gestion pour la régularisation de leur diplôme définitif de master et ce, dans le plus bref délai.

Se munir de :

- Acte de naissance n° 12 récent ;
- original de relevé de notes du baccalauréat
- Copie de diplôme définitif de licence

Nb : la présence des étudiants est indispensable.

Concernant les étudiants hors wilaya, l'étudiant(e) doit se munir de la copie de diplôme définitif authentifié et des duplicatas des relevés de notes de son cursus universitaire.

La responsable de la scolarité

